



Bénéficiaire des aides à la rénovation

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez rénover votre bien immobilier ? Vous pouvez bénéficier d'aides financières attractives et d'un accompagnement gratuit grâce au programme « Rénover pour Habiter Mieux » porté par la CAVEM.



Les avantages du programme « Rénover pour Habiter Mieux »

- > **Vous bénéficiez d'aides financières** pour la réalisation de vos travaux.
- > **Vous profitez GRATUITEMENT de conseils personnalisés** et d'un accompagnement technique, financier et administratif.

Modalités de l'opération

À qui s'adresse ce programme ?

- > Aux propriétaires occupants sous conditions de ressources.
- > Aux propriétaires bailleurs qui s'engagent à pratiquer des loyers maîtrisés pendant au moins 9 ans.

Pour quels projets ?

- > Travaux de rénovation (plomberie, électricité, réfection de la toiture avec isolation).
- > Adaptation du logement aux besoins de personnes âgées ou handicapées (installation d'un monte escalier, remplacement d'une baignoire ou d'une douche).
- > Amélioration de la performance énergétique (isolation des combles, remplacement de la chaudière, des fenêtres).

Sous quelles conditions ?

- > Le logement est achevé depuis plus de 15 ans.

> Les travaux sont réalisés par des entreprises du bâtiment.

Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention.

Vos démarches

L'accompagnement des propriétaires est assuré par le bureau d'étude Citémétrie.

1. Prenez rendez-vous avec l'équipe Citémétrie pour la visite technique de votre logement et bénéficiez de conseils sur les travaux à réaliser.
2. Constituez vos dossiers de demande de subvention avec l'aide de l'équipe.
3. Procédez à la réalisation des travaux.
4. Prenez rendez-vous avec l'équipe pour la visite du logement rénové et la sollicitation des versements de subventions.

Contactez Citémétrie :

> N° Vert : [0 805 69 20 49](tel:0805692049)

> Courriel : [pig-cavem\(at\)citemetrie\(dot\)fr](mailto:pig-cavem(at)citemetrie(dot)fr)

 VOIR AUSSI

> Le programme « Rénover pour Habiter Mieux »

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/renovation-des-logements-privés/beneficier-des-aides-a-la-renovation-601.html>